



## **Mouvement de GREVE interprofessionnel du 5 DECEMBRE**

### **REFORME des RETRAITES**

Dans un contexte social de grande tension, un mouvement de mobilisation interprofessionnel est prévu le 5 décembre sous forme de grève illimitée. L'UNSA MGEN vous apporte un éclairage sur ses positions et sur vos droits.

L'UNSA-MGEN rappelle qu'elle n'est pas dépendante des actions politiques et revendicatives externes à l'entreprise de par son principe d'autonomie. Pour autant, l'UNSA est bien présente et active dans la plupart des secteurs nationaux professionnels privés ou publics.

A ce titre, l'UNSA-MGEN n'est pas sourde à une situation sociale qui ne cesse de se dégrader :

Au-delà du motif premier de cette grève illimitée sur une réforme des retraites avec des modalités d'application totalement opaque, les motifs de la grève sont nombreux :

Dégradation des services publics (hôpitaux, justice, enseignement, recherche ....), mais aussi climat, code du travail et représentativité du personnel diminuée, souffrance au travail, augmentation constante du nombre de personnes en précarité et sous le seuil de pauvreté .....

**Dans ce contexte, l'UNSA laisse chacune et chacun en son âme et conscience à se joindre ou non à titre individuel à ce mouvement de grève interprofessionnel.**

#### **Vos droits (grévistes)**

**Dans le cas d'un mot d'ordre national interprofessionnel sur le "secteur Privé",** tout salarié peut s'associer à un mouvement de grève, même s'il est seul à le suivre sur son centre de travail. Il n'y a **pas de délai de prévenance obligatoire**. La retenue sur salaire s'applique de manière proportionnelle à la durée de l'arrêt de travail. Prévenir les services RH en amont ou le jour de la grève.

#### **Non grévistes**

Pour les non-grévistes, l'employeur a communiqué à travers le portail, des mesures permettant le télétravail ou aménagement de la journée en fonction des perturbations liées notamment aux transports. Ci-dessous lien dans le portail MGEN Technologies.

<https://portail-technologies.krj.gie/Mouvement-social-du-5-decembre>

Jean BARRET : délégué syndical UNSA pour le secteur MGEN Technologies à TOURS  
Thierry PHILIPPE : délégué syndical UNSA pour le secteur MGEN Technologies à PARIS  
Dave CAVE : délégué syndical UNSA pour le secteur MGEN Technologies à NANCY